

LE PARC DU WOLVENDAEL

Fiche 15 – Situation des zones de confort potentielles

1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Commune : Uccle

Superficie : 14 hectares 50 ares

Vocation : Grand parc urbain à l'anglaise

Caractéristiques : Occupant le versant sud de la vallée de l'Ukkelbeek, le parc du Wolvendael est caractérisé par une forte dénivellation : près de 40 mètres entre le Dieweg au sud et l'avenue de Fré à l'extrême nord. Un relief qui est renforcé par les terrassements style parcs dits « à l'anglaise ».

Situation : Le site est situé le long de l'avenue Wolvendael à Uccle, compris entre l'avenue Wolvendael, la rue Rouge, l'avenue de Fré, le chemin du Crabbegat, l'avenue Paul Stroobant et le Dieweg.

Equipements : Théâtre de verdure, bancs, poubelles, toilettes, grilles d'accès, éclairage le long de deux allées du parc. Pour les enfants (3-12 ans), il y a des jeux posés sur des écorces.

Entrées : Les accès au parc du Wolvendael, situé à Uccle, se font pas le Dieweg, l'avenue Wolvendael, la rue Rouge, l'avenue de Fré et l'avenue Paul Stroobant.

Population : La densité de population entourant le parc est assez variable. Au sud, la densité est supérieure à 250 hab/ha. Tandis qu'au nord et au nord-ouest, elle est de 40-80 hab/ha et de 1-40 hab/ha, respectivement. A l'est, elle varie entre 80 et 120 hab/ha.

Statut : Le parc du Wolvendael est un site classé depuis 1972. Le pavillon Louis XV situé dans le parc a été classé comme monument en 1977.

Gestionnaire : Commune d'Uccle

Propriétaire : Commune d'Uccle



Légende

■ Espace vert

Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015

2. SITUATION ACOUSTIQUE

2.1. POINTS DE MESURES

Bureau d'étude : dBA-CONSULT, division de TECHNUM s.a.

Dates de la campagne : Du 22 octobre au 1^{er} novembre 2004

Types de mesures :

- Courtes durées : 12 points (10 min)
- Longues durées : 1 point (plus d'une semaine)

Conditions météo : Absence de précipitation, vent faible ou nul

2.2. CONSTATS

Les niveaux de bruit varient en fonction de la distance de l'avenue Wolvendael. Plus on s'éloigne de l'avenue, plus le bruit diminue (voir carte ci-dessous).

Dans le parc, le seuil d'intervention n'est jamais dépassé (> 65dB(A)). La zone étroite le long de l'avenue, sauf dans la partie sud du parc, atteint un niveau de bruit situé entre 55-65 dB(A) (zone bleue - rouge). La route suit l'inclinaison du parc, ce qui explique le phénomène.

Par contre, à l'extérieur du parc et en bordure de l'avenue Wolvendael, les niveaux de bruit atteignent jusqu'à 67,4 dB(A).

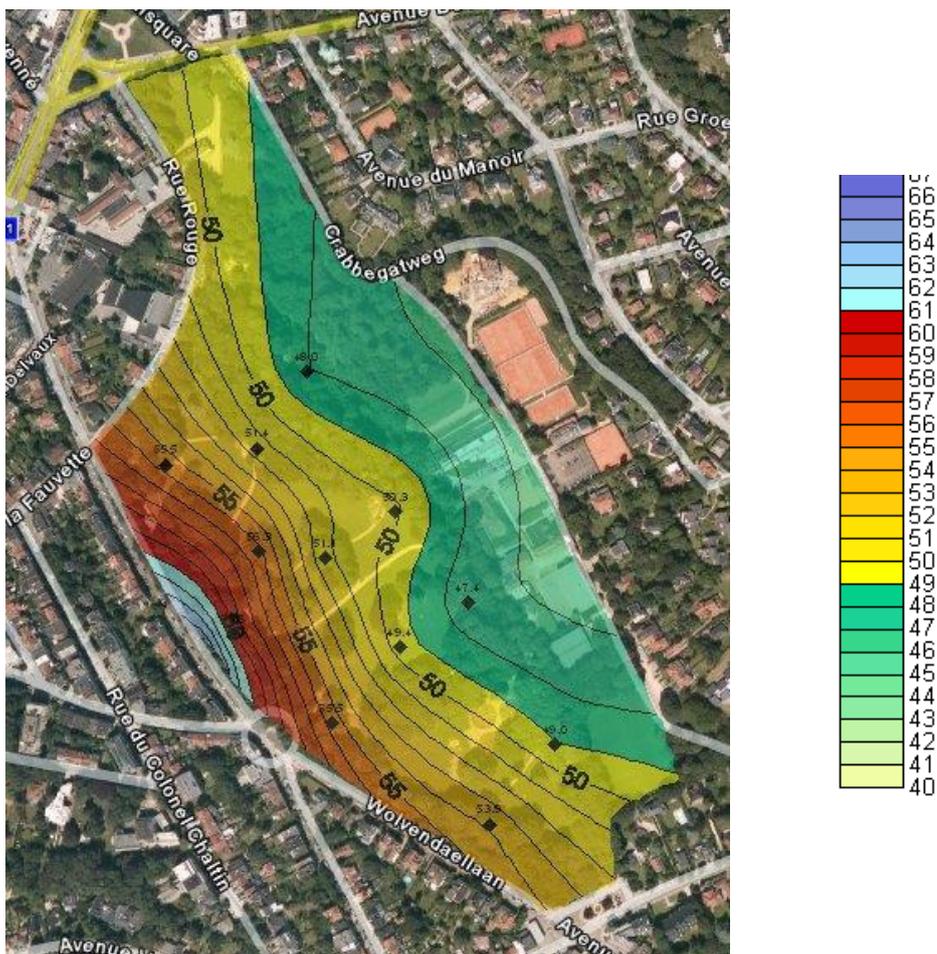


Figure 2 : Niveaux sonores L_{Aeq} dB(A) – 2004 journée.
Source : dBA-CONSULT, division de TECHNUM s.a,2004.

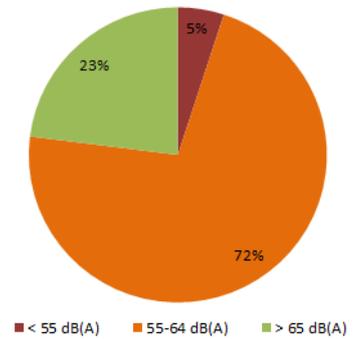
2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les résultats de l'étude réalisée par le BRAT en 2010 (L_{den}) dans le parc de Wolvendael démontrent une ambiance sonore légèrement plus bruyante que l'étude de 2004 (L_{Aeq}).

Seulement 5% de la zone est exposée à des niveaux inférieurs à 55 dB(A). Par contre 72% et 23% du parc sont soumis à des niveaux sonores compris entre 55 et 65 dB(A) et supérieurs à 65 dB(A) respectivement.

Le parc du Wolvendael est donc un **point noir acoustique prioritaire**, vu que plus de 50% de la superficie du parc correspond à des niveaux supérieurs à 55 dB(A).

Ambiance sonore du
parc de Wolvendael
(L_{den})



3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

L'avenue Wolvendael est fortement inclinée, ainsi que le terrain du parc. Cette configuration fait que plus on descend vers le sud, moins le parc est touché par le bruit ambiant de l'avenue.

3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

La source principale de bruit est constituée par la circulation automobile sur l'avenue Wolvendael. Les bruits provenant des autres rues sont moins dominants.

Le tronçon de l'avenue Wolvendael avoisinant au site est muni d'un revêtement en pavé de porphyre (revêtement bruyant).